

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019
DELIBERATION N° 07

L'an deux mil dix-neuf, le dix octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE (jusqu'à 22h14), Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 22h12), UGALDE (à partir de 18h00 et jusqu'à 20h22, à partir de 22h05), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 22h14), ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h33), MM. POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h32), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 22h05), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Le Maire M. SOROSTE par M. MILLET-BARBE (à partir de 22h14) ; M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 22h12) ; M. UGALDE par Mme LAUQUE (jusqu'à 18h00, de 20h22 jusqu'à 22h05) ; M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 22h14) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h33) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h32) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE ; Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET (à partir de 22h05) ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Absentes : Mmes JUZAN et CANDILLIER.

Secrétaire :
M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Bisauta,

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITE – Développement de l'offre de stationnement vélo – Demande de financements.

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Bayonne, pleinement mobilisée dans le développement de mobilités durables, met en place de nombreuses actions au bénéfice de la pratique du vélo.

A ce titre, 48,6 kilomètres de bandes ou pistes cyclables ont d'ores et déjà été aménagés sur le territoire communal. Parmi les dernières opérations menées, il convient de citer l'avenue du capitaine Resplandy, la liaison vers Ametzondo, la traversée de l'Adour, l'avenue Moynac, l'avenue du Docteur Camille Delvaille ou encore le chemin de Pinède qui dessert désormais le quartier du Sequé.

A ces investissements, s'ajoutent la création de 9,4 kilomètres de double-sens cyclables dans le cadre de la mise en place de zones 30 ou de zones de rencontre. Par ailleurs 25 carrefours à feux ont été équipés de cédez-le-passage cycliste pour leur permettre notamment de tourner à droite sans attendre le feu vert.

Au-delà de ces opérations déjà significatives, restant à l'écoute permanente des demandes croissantes des usagers et de leurs associations, la Ville de Bayonne a souhaité accompagner de manière encore plus volontariste le développement de la pratique du vélo, en particulier celle du quotidien. Elle entend également répondre, à ce titre, aux enjeux de transition écologiques et énergétiques mais également aux enjeux de santé.

Dans cette perspective, la Ville de Bayonne s'est défini les objectifs suivants :

- un maillage de voiries cyclables sécurisées et un jalonnement homogène ;
- une offre large en stationnement ;
- une offre de services en coordination avec le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour ;
- une stratégie de communication et d'incitation.

Aussi, parmi les actions qui ont été engagées, le développement de l'offre de stationnement constitue une priorité. C'est la raison pour laquelle, forte d'un parc actuel déjà dotés de 439 supports vélo, la Ville de Bayonne a établi un nouveau programme de déploiement d'équipements urbains dont les premières interventions seront mises en œuvre avant la fin de l'année 2019.

Ce programme s'est par ailleurs nourri, bien entendu, du résultat du budget participatif 2018. Parmi les 16 projets retenus à l'issue du vote des Bayonnais en février 2019, « l'installation de stationnement vélo dans toute la ville » a été classé 3^{ème} avec un budget annoncé de 50 000 €. Ce projet consiste à installer 500 arceaux et abris vélos pour favoriser la pratique du vélo en ville et faciliter son utilisation par le plus grand nombre. Cette action sera mise en œuvre de manière progressive dès cette année et jusqu'en septembre 2020.

Ainsi, pour ce qui concerne l'année 2019, il convient de souligner les investissements suivants :

- installation de 140 supports vélos dans le cadre des budgets participatifs (dont 30 qui seront installés dès octobre et participeront au déploiement des stations de vélos libre service) pour un montant prévisionnel de 30 000 € HT. Les écoles et les équipements sportifs seront priorités ;
- installation de 40 supports vélo accompagnant les aménagements du parking De Gaulle, de la place Jacques Portes, etc ;
- installation d'un abri collectif sécurisé pour le stationnement de 40 vélos, en décembre 2019, pour un montant prévisionnel de 54 000 € HT.

A ces supports, s'ajoutent également les 90 arceaux implantés le long des voies du tram'bus.

Or, il existe aujourd'hui divers soutiens financiers qui permettent d'accompagner ce type d'investissement local, et notamment :

- les fonds de l'Etat (Mobilités Actives...), de l'ADEME, de la Région, etc.... ;
- des programmes spécifiques fonctionnant grâce au mécanisme des certificats d'économies d'énergie, et en particulier le programme Alvéole porté par la Fédération française des Usagers de La Bicyclette (FUB).

Les actions de la ville de Bayonne menées dans le cadre de son plan de développement de la pratique du vélo étant susceptibles d'être financées par les partenaires potentiels précités, il est par conséquent proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demandes de financement auprès de ceux-ci et à mener toutes les démarches nécessaires concourant à ces financements.

Il est à noter que les sommes susceptibles d'être perçues permettront naturellement d'accentuer les actions en la matière.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne